

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLAGY SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le trente mars à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques DROUHIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs Jacques DROUHIN, M. Gabriel GOLDSTEIN, M. Philippe DESVIGNES, Mme Nadine DESBORDES, Mme Martine RIVIERE, M. J-Pierre BEAUMIER, M. Yves GERVAIS, Mme Eliane FABRIS, M. Pascal DOREILLE, M. Jean-Baptiste BIGOT, M. Gérard BOUSQUET, Mme Sophie ALVES DA COSTA

Absents excusés : Mme Martine FLEURY pouvoir donné à Mme Eliane FABRIS, Mme Florence DUBREUCQ pouvoir donné à Mme Martine RIVIERE

Secrétaire de séance : M. Jean-Baptiste BIGOT

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24.01.2017**

Aucun conseiller n'ayant de remarques à formuler, le conseil municipal procède à la signature du registre.

### **PLU Projet d'Aménagement et de développement durable : débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables conformément à l'article L 153-12 du code de l'urbanisme**

Conformément à l'article L.153-12 du Code de l'Urbanisme, après présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme prescrit par délibération du 25 Juin 2015, un débat a eu lieu au sein du conseil municipal sur les orientations générales de ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Monsieur le Maire, rappelle le contexte général de la commune et présente les orientations générales du PADD.

Un rapide débat s'en suit.

Un tour de table permet à chaque conseiller de prendre la parole.

### **Le Conseil Municipal**

**- PREND ACTE de la tenue du débat sur le PADD conformément à l'article L 153-12 du Code de l'Urbanisme.**